

Sommet de la Francophonie

Création de l'Alliance francophone des registres des entreprises et du commerce (AFREC)

Paris, le 22 novembre 2022 - L'Alliance francophone des registres des entreprises et du commerce (AFREC) est née de la déclaration de Djerba, cosignée vendredi 18 novembre 2022 par les participants au premier Forum des registres des entreprises des pays francophones. Membres fondateurs de l'AFREC, les greffiers des tribunaux de commerce confirment ainsi leur volonté de coopérer avec leurs homologues francophones au service de la transparence et du développement économiques des pays membres.

Une Alliance au service du développement économique de l'espace francophone

Le premier **Forum des registres des entreprises des pays francophones** s'est tenu vendredi 18 novembre à Djerba, en amont du XVIIIème Sommet de la Francophonie. Les greffiers des tribunaux de commerce, représentés par Thomas Denfer, président du CNGTC, ont introduit les travaux aux côtés du ministre de l'Economie de Tunisie, Samir Saïed. La profession a rappelé l'importance d'une coopération renforcée entre teneurs de registres francophones.

À l'issue de la journée, les pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie participants au Forum ont cosigné la **déclaration de Djerba**, portant création de **l'Alliance francophone des registres des entreprises et du commerce (AFREC)**. L'Alliance vise à favoriser la coopération entre les teneurs de registres des pays membres de l'espace francophone, et ainsi à promouvoir la sécurité juridique et la transparence économique en tant que vecteurs de développement économique.

Un forum biennuel et un prochain rendez-vous en France en 2024

La déclaration de Djerba fut aussi l'occasion pour les représentants des teneurs de registres francophones d'instaurer **une périodicité biennale** pour l'organisation du Forum, qui sera ainsi systématiquement associé au Sommet de la Francophonie.

Les greffiers des tribunaux de commerce et leur G.I.E. Infogrefe auront ainsi l'honneur d'accueillir en France la deuxième édition du Forum des registres des entreprises des pays francophones en 2024, en marge du XIXème Sommet de la Francophonie qui se déroulera à Villers-Cotterêt comme l'a annoncé le président de la République Emmanuel Macron.

"L'engagement de notre profession au service de l'intérêt général, et plus spécifiquement de la sécurité juridique et de la transparence économique, dépasse les frontières de la France. Avec la création de l'AFREC, nous confirmons notre volonté de faire bénéficier au plus grand

nombre de notre savoir-faire et de notre expertise en matière de tenue de registres et de numérique. Ensemble, nous agissons en faveur du progrès et du développement économique." souligne **Thomas Denfer, président du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce.**

À propos du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce :

Présidé par Maître Thomas Denfer, le CNGTC est l'organisme représentatif des greffiers des tribunaux de commerce, exerçant dans les 141 greffes répartis sur l'ensemble du territoire français. Le CNGTC agit en faveur de la modernisation de la justice commerciale, avec notamment la création du Tribunal digital, et investit au profit de la facilitation des parcours des entreprises, de la transparence économique et de la sécurité des affaires. La profession exerce un rôle fondamental dans le bon fonctionnement de l'économie française en accompagnant chaque moment important de la vie légale des entreprises. Les greffiers sont notamment responsables de la tenue du registre du commerce et des sociétés, réunissant plus de 6 millions d'entreprises et 80% des agents économiques français. <https://www.cngtc.fr/>

À propos d'Infogreffe :

Créé en 1986, Infogreffe est le Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) des greffes des tribunaux de commerce français. Présidé par Maître Dieudonné Mpouki, Infogreffe est la plateforme de services en ligne destinée à accompagner les entreprises et à faciliter les moments clés de leur développement. Pour y parvenir, il développe des services dématérialisés pour répondre à un double impératif de rapidité dans les démarches et de sécurité, et ainsi favoriser le dynamisme et la transparence économiques du pays. www.infogreffe.fr

Contact presse :

Chloé Luce | cluce@reputationsquad.com | 06 32 80 98 18